*MAIRIE*
DE
SAINT-BAUZILLE DE LA SYLVE
34230

**L'an deux mil dix-neuf, le lundi 11 février à 18h,** le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, Pascal THEVENIAUD, André VEYRAT, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Marcel LAUTIER.

**Absents excusés :** Marie-Odile ANTIGNAC, Marie PRATS, Ondine VIGIER.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie PRATS a donné procuration à Monsieur Grégory BRO.

**Subvention 2019 pour les théâtrales:**

Dix pièces de théâtre sont proposées en alternance aux habitants de Saint Bauzille et Popian, à raison d'une prestation mensuelle. La subvention annuelle d'un montant de 1000 euros pour cinq séances est soumise au vote des conseillers municipaux : Voté à l'unanimité.

**Marché du mercredi :**

Monsieur le maire rappelle que la demande d'installation des chalands sur le marché du mercredi matin doit être déposée à la mairie. Cette demande se compose d'une lettre de motivation, de l'extrait Kbis et de l'assurance. Chaque demande sera étudiée par la mairie et soumise à autorisation. Voté à l'unanimité.

18H30 : Arrivée de Monsieur Pascal THEVENIAUD

**Point Festivités :**

En raison des élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, Monsieur le maire demande à la commission d'animation de prévoir une autre date pour le vide-grenier et la fête de la nature. Les festivités suivantes auront lieu le :
- Fête Nationale : 13 juillet
- Place au terroir : 30 juillet
- Fête du village : 30-31 août et 1er septembre
- Marché de Noël : 7 décembre
- Repas des aînés et vœux : 11 janvier 2020

**Point travaux :**

- Chantier PEYROU (futur hangar): Monsieur le maire informe le conseil de la réception des travaux avec Hérault Energie pour l'électricité, le service de l'eau de la CCVH pour l'eau et l'assainissement et l'entreprise Allez pour le téléphone.
- La CESML (coopérative d'électricité) a procédé à l'élagage d'arbres susceptibles d'être gênants pour le réseau électrique.
- Une rampe sera installée à l'escalier du parking ainsi qu'une marche au-dessus du caniveau.
- L'achat d'étagères, afin d'équiper les différents locaux de la collectivité, est acté.
- L'aménagement des anciens locaux Aïgue et Agence Postale en habitation ainsi que l'accessibilité à la salle des fêtes sont en cours d'étude.
- Enfin, il est rappelé que la vente du terrain municipal chemin des Moulines conditionne la construction du futur hangar municipal.

**Déploiement de la fibre :**

Le déploiement de la fibre est en cours de finition sur la commune. Avant l'ouverture aux opérateurs du réseau, une réunion sera organisée dans le courant du mois de mars.
Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il est nécessaire que 80% du déploiement soit terminé pour procéder à l'ouverture du réseau aux opérateurs, d'où l'édition du dernier flash-infos.

**Vote des devis :**

Rampe d'accès agence postale : devis de la sarl Flottard : 1679.76 € TT
Travaux sur la porte d'entrée agence postale : devis menuiserie Poujol : 516.00 € TTC
Votés à l'unanimité.
Devis pour le remplacement de l'installation téléphonique à la mairie : un seul devis proposé, la société DATV. L'ensemble des élus souhaite l'établissement d'autres devis.

**Point entretien annuel des agents :**

Un entretien avec chaque agent communal a lieu chaque année. Celui-ci permet à chaque partie de s'exprimer sur les attentes et perspectives souhaitées. C'est ainsi que Monsieur le maire a pu confirmer le départ à la retraite de Monsieur Ernest Alvès cet été.

**Questions Diverses :**

- Appel à contribution 2019 du SDIS : 18 257.47 €. Pour rappel, cette contribution est calculée au nombre d'habitants dans la commune.
- Lettre de demande de subvention de la mairie de Paulhan pour le secours populaire : Nous avons un comité Secours Populaire Moyenne Vallée de l'Hérault, Monsieur le maire fera donc part de notre avis négatif à la mairie de Paulhan.
- Demande de subvention vélo électrique et borne de rechargement pour véhicules : la demande de subvention vélo électrique a reçu une réponse défavorable du conseil. Quant à la borne de rechargement, Monsieur le maire en propose l'étude avec l'accord du conseil.
- Cahier de doléances : Monsieur le maire informe les conseillers qu'à ce jour le cahier de doléances reste vierge.
- Bulletin Municipal : suite au conseil municipal, il reste l'ajout d'un article afin de le clôturer.
- Colonne de tri pour vêtements : la colonne située parking Lonjon est insuffisante pour le nombre de dépôts. Monsieur le maire propose l'ajout d'une colonne par l'intermédiaire du Syndicat Centre Hérault qui en a la compétence, avec l'approbation des conseillers municipaux.

**Site Internet :**

Après un dysfonctionnement, l'accès au site de la mairie est à nouveau opérationnel. Monsieur le maire informe le conseil de la création d'une page Facebook mairie.

La séance a été levée à 20h

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ